

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2021-13

Préfecture de la Haute-Savoie  
93000 / Pôle accueil courrier

22 OCT. 2021

ARRIVEE  
5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ DE DIRECTION

Séance du : 06 octobre 2021

Nombre de membre du comité de direction : 19 titulaires / 15 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 11

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme MARTIN

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (3) Madame MARTIN, Messieurs ANTOINE, LUY.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (1) Monsieur DE VIRY.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (7) Mesdames BUSSAT, COUCHOURON, Messieurs VINCI, DANNECKER, LESAGE, MOUCHET, ROCAULT,

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mme INCADELA Directrice, M. CAVALIER Assistant RH, M. RAMPON Responsable Accueil, Mme RAMAULLY Responsable Communication, M. LAURENT Responsable Commercial.

OBJET : Demande d'admission en non-valeur

VU l'article L134-6 du code du tourisme,

VU la présentation de demandes en non-valeur n° 5005490115 déposée par Madame SARRAZIN-RAMAYE, Trésorière Principale d'Annemasse;

CONSIDÉRANT le non-paiement, de la part de la société OPUS FORMATION, pour la location d'une salle d'une durée de 5 jours par le biais d'Annemasse Tourisme pour un montant total de 411.60€ TTC,

CONSIDÉRANT qu'après la mise en place de la procédure de recouvrement par Madame la Trésorière Principale, la somme de 396.70 € TTC a pu être récupérée,

CONSIDÉRANT que toutes les opérations visant à recouvrer le solde de la créance ont été diligentées par Madame la Trésorière Principale dans les délais réglementaires ;

CONSIDÉRANT qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement;

CONSIDÉRANT que le montant total du recouvrement s'élève à 14.90 €TTC.

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 15/06/2021

074005 TRES. ANNEMASSE

27300 - OT MONTS DE GENEVE HTE SAVOIE Liste de non-valeurs - compte 6541

A Annemasse le 15.06.21

Le Comptable Public

Exercice 2021

Marie-Laure SARRAZIN-RAMAYE

Numéro de la liste 5005490115

1 pièces présentes pour un total de 14,9

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne morale de droit privé - Société	1	Pièces pour	14,90 €
Catégories de produits	DIVERS	1	Pièces pour	14,90 €
Motifs de présentation	Poursuite sans effet	1	Pièces pour	14,90 €
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	1	Pièces pour	14,90 €
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	0	Pièces pour	0,00 €
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00 €
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00 €
Exercice de P.E.C		2018	1	Pièces pour 14,90 €

Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
2018	T-67	1	706--	OPUS FORMATION	300	14,90 €	Poursuite sans effet	
				TOTAL		14,90 €		

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,  
**DECIDE** à l'unanimité d'admettre en non-valeur le titre de recette faisant l'objet de la présentation de demande en non-valeur n°5005490115, présentée par Mme SARRAZIN-RAMAYE - Trésorière Principale d'Annemasse, pour un montant de 14.90 € TTC sur le budget principal,  
**IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet à l'article 6541 sur le budget général 2021 – Créances admises en non-valeur.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.  
 Le 06 octobre 2021  
 affiché ou notifié le 06 octobre 2021

Ainsi fait et délibéré en séance,  
 Pour extrait conforme.

Le président  
 Monsieur CANTOINE



Préfecture de la Haute-Savoie  
 SGCD / Pôle accueil courrier

22 OCT, 2021

ARRIVEE  
 5